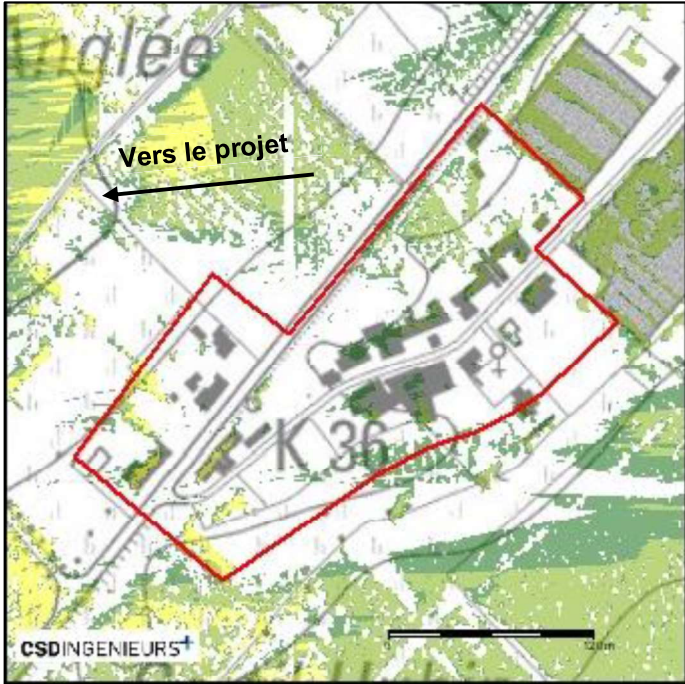


Lieu de vie	Critères d'évaluation et illustrations	Niveaux d'incidences paysagères
Commune de Perwez		
<p>Cortil Hubin</p> <p>LEGENDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ZH/ZHCR/ZACC Zone boisée Zone de non-visibilité <p>Incidences paysagères quantitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> Négligeables Faibles Limitées Modérées Importantes 	<div style="text-align: center;">  </div> <p>Figure 116 : Incidences paysagères quantitatives – Cortil Hubin</p> <p>Le projet sera peu visible depuis ce hameau en raison du relief et de la végétation présente entre celui-ci et le projet éolien. Seules quelques zones au sein des espaces privés (jardins) présenteront des vues vers les éoliennes.</p> <p>Critères quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la zone d'habitat/habitat à caractère rural couverte par des zones de visibilité : 16 % • Nombre maximal d'éoliennes du projet visibles : 5 éoliennes (depuis 3 % de la zone d'habitat/habitat à caractère rural) • Distance au projet : minimum 3 km • Angle vertical maximal d'occupation visuelle : 2,8° <p>Critères qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parties visibles des éoliennes : extrémités des pales <ul style="list-style-type: none"> ○ Obstacles visuels naturels : relief/alignements d'arbres/arbres isolés ○ Obstacles visuels anthropiques : maisons séparées • Orientation des vues : <ul style="list-style-type: none"> ○ espaces privés : pas orientées vers le projet ○ espaces publics : majoritairement pas orientées vers le projet 	<p>A l'échelle du village de Cortil Hubin : négligeables</p>